



Délégation de Bretagne

Préparation concours d'auxiliaire de puériculture principal de 2^e classe

Catégorie C

Responsable formation	Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
Assistante	Céline MALET ☎ 02 97 47 89 96 celine.malet@cnfpt.fr

Date prévisionnelle du concours	A compter du 1^{er} mars 2021
Centre(s) de gestion organisateur(s)	CDG35

Pour connaître les conditions précises d'inscription, les dates d'inscription et le contenu des épreuves, consulter le site internet du centre de gestion. **L'inscription à un examen ou un concours est indépendante de l'inscription à la préparation. Cette démarche doit être effectuée personnellement par l'agent auprès de l'organisme organisateur (Centre de gestion).**

Modalités d'accès à la préparation

Pour être prise en compte, toute inscription doit être validée par l'autorité territoriale. L'éligibilité de l'agent au concours ou à l'examen envisagé est à vérifier par la collectivité ou auprès du centre de gestion organisateur.

La préparation est ouverte à tous les agents inscrits.

Organisation de la préparation

Date limite d'inscription à la préparation	15 octobre 2020
Test d'orientation	Pas de test
Si orientation en formation tremplin avant la préparation	Pas de tremplin
Calendrier de la préparation	Décembre 2020 à mars 2021
Durée et lieu(x) de la formation	9 jours Régional ou interrégional selon les effectifs

Les modules de formation

Apports de connaissances	6 jours
Entretien avec le jury	3 jours

Coûts de formation

La délégation régionale de Bretagne assure la prise en charge de l'organisation pédagogique et matérielle des formations de préparations concours et examens.

Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge du stagiaire ou de sa collectivité.